



## INFORMATION AUX USAGERS RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES NOSOCOMIAUX

Madame, Monsieur,

En raison d'un problème de santé, vous avez été admis-e au sein d'un service d'hospitalisation du CHIPS. Cependant, votre présence à l'hôpital se déroule dans le contexte particulier de la pandémie mondiale liée à la COVID-19. La France n'échappe pas à cette épidémie, le virus circule partout, y compris dans les hôpitaux.

Face à cette situation, le CHIPS s'est organisé pour accueillir et prendre en charge des patients atteints de la COVID-19, en même temps que des patients présentant une autre maladie. Ainsi, et depuis le mois de février 2020, plus de 15 000 patients ont été pris en charge et parmi eux 1 500 ont été hospitalisés en raison de la COVID-19 au sein de l'établissement.

**Nous vous informons que les principales mesures mises en place par le CHIPS pour combattre la propagation du virus et limiter les risques de transmission sont les suivantes :**

- le respect strict par le personnel médico-soignant du CHIPS des procédures de lutte contre les infections nosocomiales, qui englobent le risque d'acquisition de la COVID-19 ;
- la restriction des visites, réduites au strict minimum, afin de limiter le risque de transmission de la COVID-19 et le risque d'importation de virus à l'intérieur de l'établissement ;
- une campagne de vaccination très active menée auprès de son personnel ;
- un travail sans relâche pour garantir des conditions d'hygiène adaptées, notamment dans les espaces communs (nettoyage et désinfection des locaux, mobilier et équipements ; distanciation physique) ;
- l'organisation de téléconsultation quand cela est possible, pour limiter au minimum les flux de patients à l'intérieur de l'établissement.

**Durant votre hospitalisation au CHIPS et pour vous protéger au mieux contre la COVID-19, nous vous prions de respecter les mesures suivantes :**

- le port du masque dans tous les espaces communs du service de soins ou dans l'établissement ;
- l'hygiène des mains (friction fréquente des mains avec une solution hydro-alcoolique) ;
- la distanciation physique (pas de contact physique avec vos proches, espacement des sièges dans les lieux de consultation...) ;
- la limitation des déplacements au sein de l'établissement pour limiter la circulation du virus lié à la COVID-19.

Vous pourrez trouver dans l'hôpital l'affichette ci-contre pour vous rappeler ces précautions. Comptant sur votre coopération, soyez assuré-e que l'ensemble du personnel reste attentif à vos besoins pour que votre séjour se passe le mieux possible.

Le médecin responsable de la SIGRHYQ  
(Gestion des risques, hygiène, qualité),

Dr Jean-Christophe SÉQUIER

La directrice générale,

Isabelle LECLERC

